Déploiement de l'éclairage LED dans les équipements sportifs

La ville de Sannois va équiper trois de ses sites sportifs d'éclairage en LED



La ville de Sannois va équiper trois de ses sites sportifs d'éclairage en LED : le palais des sports Jean-Claude Bouttier, le gymnase de la Tour du Mail et le gymnase Voltaire. Ainsi ces équipements sportifs vont dans le sens de la sobriété énergétique nécessaire à une diminution de notre impact environnemental.

Ce changement présente de nombreux avantages : les ampoules LED consomment très peu d'électricité pour un meilleur rendement lumineux et une meilleure rentabilité. Leur durée de vie est bien plus longue (minimum 15 000 heures) et elles répondent parfaitement aux contraintes de conformité et qualité lumineuse pour les compétitions.

Les travaux sont prévus au cours de l'année 2025 avec un démarrage, au mois de février, par le palais des sports Jean-Claude Bouttier, puis le gymnase de la Tour du Mail et le gymnase Voltaire.

Service développement durable

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
95110
Sannois
01 39 98 20 74
developpement.durable@sannois.fr